

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 septembre 2024

I - Approbation de l'ouverture de la licence professionnelle guide-conférencier au centre d'études supérieures de Châteauroux à compter de la rentrée 2025

VU l'avis du Conseil Académique en date du 5 septembre 2024 ;

VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 16 septembre 2024 ;

L'ouverture de la licence professionnelle Guide conférencier est proposée, à compter de la rentrée 2025 au centre d'études supérieures de Châteauroux.

Le Conseil d'administration approuve l'ouverture de la licence professionnelle guide-conférencier au centre d'études supérieures de Châteauroux à compter de la rentrée 2025.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	9
Total :	27

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	27
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 27/09/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.